

## **TABLE RONDE SUR LA MOBILISATION DES FINANCEMENTS POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA DÉCENNIE MONDIALE POUR L'AFFORESTATION ET LE REBOISEMENT (DAMAR)**

**Excellentes Mesdames et Messieurs,  
Distingués invités en vos rangs, grades et qualités respectifs**

Je commencerai par adresser mes félicitations à la République du Congo pour l'excellente organisation de la première Conférence Internationale de l'Afforestation et le Reboisement (CIAR). Je peux vous assurer que la co-facilitation des Républiques Française et Gabonaise du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC) mobilisera l'ensemble des membres du PFBC pour soutenir la vision commune matérialisée dans la Déclaration de Brazzaville, adoptée au terme de la CIAR. Nous félicitons également la République du Congo dans sa démarche en vue de la mise en œuvre de Décennie Africaine et Mondiale de l'afforestation et le reboisement.

L'afforestation et le reboisement est une thématique transversale que la co-facilitation des Républiques Française et Gabonaise du PFBC compte rehausser en son sein.

En effet, nous sommes persuadés que la protection forêts, la gestion durable ainsi que l'afforestation et le reboisement dans la sous-région d'Afrique Centrale sont essentiels pour atteindre l'objectif de 1,5 degré pour le climat fixé par la communauté internationale dans le cadre de l'Accord de Paris. C'est dire l'importance de l'afforestation et le reboisement, des solutions basées sur la nature, à moindre coût dans une certaine mesure.

C'est ici l'occasion de saluer l'engagement des pays d'Afrique Centrale dans le cadre de AFR 100 et du défi de Bonn, qui visent respectivement à restaurer 100 millions d'hectares et 350 millions d'hectares de terres d'ici à 2030. Ce qui représente un potentiel estimé de séquestration de plusieurs GtCO<sub>2</sub> et des avantages socioéconomiques, notamment en création d'emplois.

Pour revenir sur le sujet de financement de cette table ronde, il est important de rappeler que cette thématique est la bienvenue et souligne l'importance des financements, et surtout des financements adéquats, prévisibles et durables pour accélérer notamment la mise en œuvre l'afforestation et le reboisement en Afrique centrale.

A noter que le développement de financements innovants est un axe stratégique de la feuille de route de la co-facilitation des Républiques Française et Gabonaise du PFBC. C'est dans cette perspective que les pays d'Afrique Centrale, avec la contribution du PFBC, ont adopté en 2021 une « Déclaration d'engagement des États membres de la COMIFAC pour les forêts d'Afrique centrale et l'appel à un financement équitable » dénommé « Fair Deal », l'Accord juste et équitable entre les pays d'Afrique Centrale et la Communauté internationale. Une alliance internationale pour accélérer la protection et la gestion durable des forêts, y compris l'afforestation et le reboisement en Afrique Centrale.

C'est ici l'occasion de saluer chaleureusement les **12 Donateurs**, qui se sont engagés lors de la COP26 à Glasgow à « Soutenir la protection et la gestion durable des forêts du bassin du Congo », avec un engagement financier commun de 1,5 milliard pour la période 2021-2025. Je suis

heureuse de vous informer que le Rapport 2023 du Congo Basin Pledge de Glasgow a été publié officiellement ce mardi 12 novembre 2024 sur le site web du PFBC.

En prenant en compte les contributions des donateurs du *Pledge* en 2021 et 2022, l'objectif de la promesse de financement collectif en faveur du Bassin du Congo a par conséquent reçu la somme globale de 1,798,593,469 USD depuis la publication de cette promesse à l'occasion de la COP26.

L'année prochaine marquera la fin de ce Pledge de Glasgow et c'est le moment maintenant d'échanger les idées, réfléchir, convenir de l'après 2025. Ce processus doit être transparent, ouvert et participatif. Les leçons apprises du Pledge de Glasgow 2021-2025, l'ensemble des enseignements tirés doivent nous guider dans la perspective de la COP 30 Post 2025.

La Co Facilitation des Républiques française et gabonaise est résolument engagée à faciliter l'après Glasgow et travailler étroitement avec le collègue des donateurs et les pays d'Afrique Centrale réunis au sein de la COMIFAC aussi bien que tous les collègues du PFBC pour parvenir à un « Fair Deal » ambitieux, grandeur nature. Il s'agit donc d'un travail collaboratif entre partenaires pour améliorer la mobilisation de la région et la communauté internationale pour préserver les forêts et la biodiversité de l'Afrique Centrale.

Dans le cadre de la mobilisation des dits financement, il est essentiel de conjuguer conjugaison les sources de financement. Aux ressources financières publiques, il conviendrait d'avoir en sus des financements issus de mécanismes de conversion de dettes, du secteur privé et de la philanthropie.

Ensemble mobilisons-nous pour être prêts pour Belém et ainsi mobiliser les ressources financières pour accélérer la mise en œuvre de l'afforestation et du reboisement.

**Je vous remercie.**